

# Certificat de conformité RoHS

La **ELBRO SA** déclare que tous les produits fabriqués sont conformes à la RoHS selon la directive **2011/65/UE** du Parlement européen et du Conseil du 08.06.2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques et

la directive **2015/863/UE** de la Commission du 31.03.2015 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à limitations.

La **ELBRO SA** déclare que ses produits ne contiennent aucune des substances énumérées ci-dessous en conformité avec les limites spécifiées :

1. Plomb (Pb) 0,1 %
2. Mercure (Hg) 0,1 %
3. Cadmium (Cd) 0,01 %
4. Chrome hexavalent (Cr+6) 0,1 %
5. Polybromobiphényles (PBB) 0,1 %
6. Polybromodiphényléthers (PBDE) 0,1 %
7. Phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP) 0,1 %
8. Phtalate de benzyle et de butyle (BBP) 0,1 %
9. Phtalate de dibutyle (DBP) 0,1 %
10. Phtalate de diisobutyle (DIBP) 0,1 %

Cette déclaration s'applique à tous nos groupes de produit

Tous nos produits sont fabriqués en conformité avec la directive RoHS.

Établi par :

**Gerald Fröhlich**

Responsable qualité

ELBRO SA

Niederhasli, 05.01.2026

---

**ELBRO SA**

Gewerbestrasse 14  
CH-8155 Niederhasli



Tel.: (+41) 44 854 73 00

E- Mail: g.froehlich@elbro.com